

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE DOMONT - 36 ème Foire d'Automne

VIDE GRENIER LE 28 et 29 SEPTEMBRE 2019

Installation de 05h30 à 08h - Démontage à partir de 19h le samedi et 18h le Dimanche

Aucune inscription par courrier après le 09 Septembre 2019

JE SOUSSIGNE

NOM et PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE MAIL @

Carte d'identité du demandeur N°

Délivrée par Le

De 2 m à 4 m = 1 véhicule De 5 m à 7 m = 2 véhicules de 8 à 10 =3 véhicules

CHAUFFEUR 1

NOM DATE DE NAISSANCE

IMMATRICULATION

CHAUFFEUR 2

NOM DATE DE NAISSANCE

IMMATRICULATION

CHAUFFEUR 3

NOM DATE DE NAISSANCE

IMMATRICULATION

PRIX DU MÈTRE LINÉAIRE POUR LES 2 JOURS 15 Euros

(MINIMUM 2 M - MAXIMUM 10 M)

Règlement CHÈQUE

Règlement ESPÈCES

Règlement CARTE BLEU

Métrage sans barrières mètres x 15 euros = euros

Métrage avec barrières mètres x 10 euros = euros

TOTAL RESEVATION = euros

NE RIEN INSCRIRE DANS LES CADRES CI-DESSOUS

SECTEUR Du N° Au N° MÉTRAGE

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Président du Comité des Fêtes de Domont, de participer en qualité d'exposant au vide grenier de la Foire d'Automne organisé par l'association et d'utiliser pour ces journées le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.

M'engage à prendre connaissance de l'arrêté municipal et du règlement du vide grenier de la Foire d'Automne, déchargeant par la même les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile et administrative.

AUCUN DEBIT DE BOISSON NE SERA TOLERE POUR LES EXPOSANTS

Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à "TITRE PERSONNEL ET INDIVIDUEL " exigée par la Gendarmerie Nationale.

Autorisation écrite obligatoire pour les mineurs.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE APRÈS RÉSERVATION

Lu et approuvé Signature

PAS DE VÊTEMENTS SUR LES SECTEURS D E L K

RESTAURATION RÉSERVÉE UNIQUEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Comité des Fêtes de Domont

11 rue de la Mairie - Tél. 01.39.35.84.27

cdfdomont@gmail.com ou comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

RÉSERVATIONS Salle Victor Basch

Périodes de permanences

JUIN - le 12/15/19/22/ 26 et 29

SEPTEMBRE - le 04/07/11/14 et 18

Horaires

Mercredi de 15h30 à 18h30

Samedi de 10h à 12h

RÉSERVATIONS PAR CORRESPONDANCE AVANT LE 09 SEPTEMBRE 2019

Envoyer à l'adresse ci-dessus :

- *une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre autorisation*

- *demande d'autorisation dûment remplie accompagnée
des photocopies des documents*

- *règlement total par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes*

AUCUNE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

CLOTÛRE DES INSCRIPTIONS LE 18 SEPTEMBRE 2019

PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

OU MAUVAIS TEMPS

Le vide grenier est réservé aux particuliers.

Les professionnels doivent s'inscrire à la foire commerciale.

Tout contrevenant sera expulsé et non remboursé.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas de perte, de vol,
d'oubli ou de détérioration de matériel.

IMPORTANT

A LIRE ATTENTIVEMENT

PAS DE VÊTEMENTS SUR LES SECTEURS D E L K

En raison du Plan **VIGIPIRATE**, toute demande d'autorisation de vente pour le vide grenier 2019 devra être **OBLIGATOIREMENT** accompagnée de la photocopie **recto-verso** de la pièce d'identité du demandeur.

Les noms des chauffeurs ainsi que leurs dates de naissance et l'immatriculation des véhicules doivent être inscrits sur le formulaire de demande et vous devez joindre obligatoirement une photocopie des pièces d'identité des chauffeurs.

L'entrée de véhicules sur le site du vide grenier est réglementée.

De 2 à 4 mètres de réservation = 1 véhicule autorisé

De 5 à 7 mètres de réservation = 2 véhicules autorisés

De 8 à 10 mètres de réservation = 3 véhicules autorisés

LES SECTEURS A B C J Q R P entrent par la rue Parmentier

LES SECTEURS D E F H L K entrent par le rond point Picard

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REFUSÉE

Pas de photocopie sur place